



Parking et taxe d'habitation

Par **Clamartienne**, le **04/11/2013** à **16:48**

Bonjour,

Dans mon loyer, je paye une place de parking dont je n'avais pas besoin jusqu'à peu de temps. Je réclame au gardien aujourd'hui d'avoir accès au parking pour l'utiliser, qui m'indique qu'il faut attendre qu'une place libre se libère. Quels sont mes recours?

De plus, cette année les impôts me réclament une taxe d'habitation sur ce parking, que je paye certes mais dont je n'ai pas la jouissance. Ai-je des recours pour ne pas payer cette taxe d'habitation?

D'avance merci.

Par **moisse**, le **05/11/2013** à **17:04**

Bonjour,

Déjà vous adresser au bailleur afin qu'il vous indique quel est l'emplacement de parking dont vous devez disposer selon le bail.

Ce qui est normal est de payer l'impôt, à vous de récupérer la jouissance telle qu'elle est prévue au bail.